

APPEL À PROPOSITIONS 2024

1 - Tous les designers, graphistes, artistes visuels et plastiques, sans restriction d'âge et de sexe, peuvent participer. **Chaque participant pourra soumettre jusqu'à 10 affiches.**

2 - L'inscription est obligatoire sur la page www.escuchamivoz.org à partir du **19 février**. Veuillez consulter notre avis de confidentialité avant d'enregistrer le lien. Le système génère un compte qui nécessite votre activation en cliquant sur un lien envoyé à votre email ; veuillez vérifier vos spams et avoir notre compte email dans votre carnet d'adresses pour éviter ce délai. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés.

3.- Les candidats doivent envoyer leur(s) affiche(s) par le biais du même site web : **2953 x 4134 pixels à 150 dpi en RGB (50 x 70 cm à 150 dpi en RGB). FORMAT VERTICAL. en format JPG ne dépassant pas 10 M.B. par affiche.** Les affiches envoyées sans respecter cette exigence seront disqualifiées et perdront la possibilité de passer devant le jury.

4 - Il est essentiel de lire attentivement le BRIEF, la majeure partie du CADRE et les liens informatifs qui exposent et approfondissent les TERRITOIRES. Cela vous permettra d'acquérir des connaissances sur le sujet et constituera un matériau précieux pour développer vos idées.

5.- L'appel sera ouvert du 19 février au 19 juin 2024.

6 - Nous n'attribuons pas de prix en espèces ou de biens matériels. Un jury international sélectionnera les 50 meilleures affiches qui feront partie d'expositions itinérantes dans le pays et probablement dans d'autres pays du monde (vous pouvez organiser une exposition d'affiches dans votre pays si vous le souhaitez ! - Pour plus d'informations, écrivez-nous à l'adresse suivante : posters@escuchamivoz.org).

NOUS SOMMES UNE ORGANISATION LÉGALE À BUT NON LUCRATIF BASÉE AU MEXIQUE ; NOTRE BUT N'EST PAS DE FAIRE DU PROFIT. NOUS RECOMMANDONS DE DEMANDER À D'AUTRES INITIATIVES D'AFFICHAGE AVANT DE PRÊTER VOTRE ART ET VOTRE TEMPS.

7 - Le jury se réunira en ligne en *juillet 2024*. L'édition du livre imprimé de cette année sera très demandée et devrait être couverte par chaque créateur. Cela nous permet de réduire l'impact CO2, et les frais d'expédition seront moins élevés pour vous puisque nous avons réalisé que l'envoi de livres imprimés n'est plus compétitif. Vous aurez la chance d'avoir une édition imprimée à un coût plus bas que les années précédentes. Si votre poster est sélectionné, vous recevrez une copie électronique sans frais.

8 - Si vous nous envoyez une affiche et que vous n'êtes pas sélectionné, nous vous enverrons un

certificat électronique par courrier électronique en remerciement de votre participation. Si vous êtes un concepteur sélectionné, votre certificat sera envoyé électroniquement avec la légende : **CONCEPTEUR SÉLECTIONNÉ**, et votre affiche participera à la (aux) exposition(s) physique(s).

9.- Les affiches doivent être envoyées par votre auteur. En soumettant votre (vos) signature(s), vous confirmez que vous avez réalisé la conception et qu'elle ne contient pas d'éléments susceptibles de porter atteinte à la propriété intellectuelle d'un tiers.

10.- vous pouvez utiliser l'art créé par les outils d'IA pour produire une partie de votre proposition, l'IA est là, et nous ne pouvons pas l'ignorer, n'est-ce pas ? N'oubliez pas qu'il s'agit d'un concours d'affiches, et non d'un concours d'illustrations. Toutefois, nous accordons beaucoup plus d'importance à la conception humaine. Faites confiance à votre créativité.

11.- En soumettant votre affiche à ce concours, vous cédez les droits à admettre : A Toda Voz A.C. pour que votre (vos) affiche(s) soit (soient) utilisée(s) pour être affichée(s), promue(s), diffusée(s) et publiée(s) dans tout média imprimé ou électronique, à des fins d'éducation, de défense, de sensibilisation et de collecte de fonds pour toutes les activités liées à ce concours.

12.- Chaque auteur est responsable de son travail, conserve toujours le droit de propriété et sera systématiquement reconnu et annoncé. Nous vous informerons chaque fois que votre œuvre sera exposée, reproduite ou diffusée sous quelque forme que ce soit.

13.- Veuillez ne pas publier votre (vos) affiche(s) sur les réseaux sociaux avant que le jury n'ait rendu son verdict.

14.- Les affiches doivent être originales mais pas nécessairement inédites.

15.- Les noms des designers sélectionnés seront annoncés au cours du mois d'AOUT 2024.

16.- Les expositions débiteront en août-septembre 2024, et nous annoncerons le calendrier au fur et à mesure qu'il se développera dans l'agenda des lieux d'exposition

17.- Vous pouvez organiser une exposition dans votre pays ! Si vous êtes intéressé, envoyez-nous un message pour plus d'informations à l'adresse suivante : posters@escuchamivoz.org



CADRE DE RÉFÉRENCE

“Le territoire est un concept théorique et méthodologique qui explique et décrit le développement spatial des relations sociales établies par les êtres humains dans les domaines culturel, social, politique ou économique ; il s'agit d'une référence empirique, mais aussi d'un concept théorique”

(Llanos - Hernández, 2010).

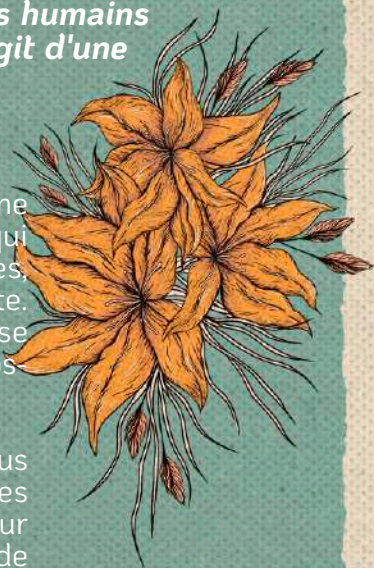
"La vision du village a été subsumée par une perspective globale, même dans les endroits les plus reculés d'un territoire, les processus qui arrivent de l'extérieur sous forme de marchandises, de nouvelles informations ou de culture, tendent et agitent la vie sociale qui y existe. La vie sociale lente et routinière a été abandonnée, elle a été soumise à des tensions dont l'origine se trouve ailleurs dans le monde". (Llanos Hernández, 2010).

En effet, la dynamique des territoires est influencée par des processus externes qui, d'une manière ou d'une autre, sont adoptés par les populations locales, pas toujours dans un cadre bénéfique pour l'ensemble des personnes qui y habitent. Dans ce bouillonnement de la vie mondiale, pimenté par les particularités des différentes régions, la propriété foncière continue d'être un point de conflit. C'est autour du foncier que s'agglutine la mosaïque des manifestations, en fonction des intérêts représentés, et à partir de là, la même "identité territoriale" (GIMÉNEZ, Ibid : p. 38) passe d'un territoire de vie à une lutte acharnée pour sa défense face à l'inégalité territoriale éminente.

"Le territoire est un axe fondamental de la matrice des inégalités sociales, déterminant les opportunités et les conditions socio-économiques et influençant la réalisation des droits politiques, économiques et sociaux. Le territoire est donc un concept de grande importance, car c'est là que les inégalités se cristallisent et s'entrecroisent". S. Cecchini, R. Holz et H. Soto de la Rosa (coords.), Boîte à outils. Promouvoir l'égalité : la contribution des politiques sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes (LC/TS.2021/55), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2021.

¹ Identité territoriale : l'ensemble des répertoires culturels intériorisés (représentations, valeurs, symboles) par lesquels les acteurs sociaux (individuels et collectifs) délimitent leurs frontières et se distinguent des autres acteurs dans une situation donnée, le tout dans un espace historiquement spécifique et socialement structuré" (GIMÉNEZ, Ibid : p. 38).

En 2023, la CEPALC a publié le nouvel agenda des politiques publiques globales, dans lequel elle identifie l'urgence de travailler à la réduction des inégalités territoriales, ainsi que l'importance de reconnaître les biens communs afin de " conserver et restaurer les écosystèmes stratégiques " et ainsi garantir le développement des individus et des communautés.



"Afin de forger le développement territorial, une série d'éléments divers doivent également être pris en compte, tels que la fourniture de biens collectifs (comme la connectivité, un environnement sain, la connaissance et la sécurité des citoyens) ; la reconnaissance des écosystèmes stratégiques ; le droit à la diversité, c'est-à-dire la préservation des différentes cultures, identités, langues et coutumes ; et la réduction des inégalités territoriales (CEPALC, 2019) (Riffo, 2013) (Riffo, 2013).

Il est essentiel de promouvoir les actions nécessaires pour identifier et garantir la restauration de ce que l'on appelle les "biens communs", ainsi que le respect et la protection de l'extension territoriale où ils sont développés, y compris les territoires des peuples indigènes, et toutes les richesses et connaissances qui y sont préservées. La réduction des inégalités territoriales doit être un facteur stratégique pour le plein développement d'une nation. En ce sens, l'identification des acteurs communautaires et/ou individuels qui ont un impact positif par leurs actions sur des territoires spécifiques devrait être reconnue comme un bien commun de grande valeur pour parvenir à réduire l'inégalité territoriale. La concentration de vastes territoires entre les mains de quelques-uns entraîne un déséquilibre évident, non seulement en termes de propriété foncière, mais aussi en ce qui concerne toutes les dynamiques qui y sont générées. Les territoires doivent être pluriels, équilibrés et sûrs, afin d'éviter des lendemains qui déchantent.

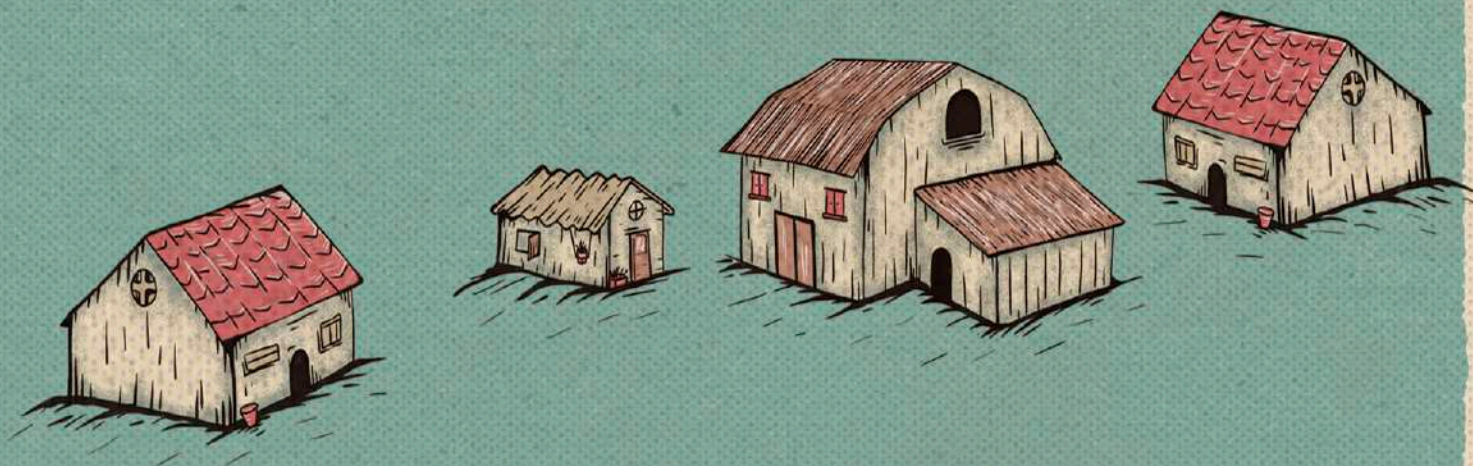
Quelles sont les conséquences d'une gestion territoriale dictée par une vision unique ?

Comment les dynamiques politiques, sociales et culturelles sont-elles reconfigurées face aux inégalités territoriales ?

Comment les designers et les artistes visuels projettent-ils les problèmes des territoires à partir des particularités de leurs lieux d'origine ?

Existe-t-il des points de coïncidence entre les problèmes des différents pays ? Quels sont-ils ?

L'inégalité territoriale menace d'extinction d'autres manières de gérer l'espace physique et, avec lui, tout ce qui s'y passe.



BREF

"La vision villageoise a été subsumée par une perspective globale, même dans les endroits les plus reculés d'un territoire, les processus qui arrivent de l'extérieur sous forme de marchandises, de nouvelles, d'informations ou de culture, tendent et agitent la vie sociale qui y existe. La vie sociale lente et routinière a été abandonnée, elle a été soumise à des tensions dont l'origine se trouve ailleurs dans le monde".

(Llanos - Hernández, 2010).

En effet, la dynamique des territoires est influencée par des processus externes qui sont en quelque sorte adoptés par les populations locales, pas toujours dans un cadre bénéfique pour l'ensemble des personnes qui y habitent. Dans ce bouillonnement de la vie mondiale, pimenté par les particularités des différentes régions, la propriété foncière continue d'être un point de conflit. C'est autour du foncier que s'agglutine la mosaïque des manifestations, en fonction des intérêts représentés, et à partir de là, la même "identité territoriale" (GIMÉNEZ, Ibid : p. 38) passe d'un territoire de vie à une lutte acharnée pour sa défense face à l'inégalité territoriale éminente.

Il est essentiel de promouvoir les actions nécessaires pour identifier et garantir la restauration de ce que l'on appelle les "biens communs", ainsi que le respect et la protection de l'extension territoriale où ils sont développés, y compris les territoires des peuples indigènes, et toutes les richesses et connaissances qui y sont préservées. La réduction des inégalités territoriales doit être un facteur stratégique pour le plein développement d'une nation. En ce sens, l'identification des acteurs communautaires et/ou individuels qui ont un impact positif par leurs actions sur des territoires spécifiques devrait être reconnue comme un bien commun de grande valeur pour parvenir à réduire l'inégalité territoriale. La concentration de vastes territoires entre les mains de quelques-uns entraîne un déséquilibre évident, non seulement en termes de propriété foncière, mais aussi en ce qui concerne toutes les dynamiques qui y sont générées. Les territoires doivent être pluriels, équilibrés et sûrs, afin d'éviter des lendemains désastreux.

